

APRÈS ART. 2

N° 7786

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 7786

présenté par

M. Lachaud, M. Ruffin, Mme Fiat, M. Alexandre, M. Carrière, Mme Stambach-Terrenoir et  
Mme Ferrer

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.